

INVITATION

Le Centre de droit international de Nanterre (CEDIN) est heureux de vous convier à son premier atelier pratique en droit international privé qui aura lieu **mercredi 29 janvier 2014, à 18h30 en salle F 352** sur le thème :

**« L'anticipation matrimoniale :
du contrat de mariage traditionnel au *prenuptial agreement* moderne »**

Ou comment en pratique l'utilisation sur mesure des outils du droit international privé - et notamment ceux des règlements européens récents - permet d'améliorer la sécurité juridique des époux et de définir, non seulement, le statut de leurs biens mais également les conséquences pécuniaires en cas de divorce, le tout dans un contexte de mobilité internationale.

Exposants : **Me Isabelle REIN-LESCASTEREYRES** (Avocat)
Me Bertrand SAVOURE (Notaire)

Discutant : **Marie-Laure NIBOYET** (Professeur à l'Université Paris Ovest Nanterre La Défense)

Contacts :

CEDIN – Mme Stéphanie Millan, ingénieur d'études, cedin@u-paris10.fr – tel : 01 40 97 77 22

François de Bérard, maître de conférences en droit privé, coordinateur scientifique, deberardf@gmail.com

Les entretiens de droit et pratique du droit international privé du CEDIN

Dans un contexte économique et personnel globalisé, les praticiens du droit, quel que soit leur domaine de compétence, ont recours de plus en plus fréquemment aux règles du droit international privé. Ce développement des relations privées internationales lié à une confrontation des systèmes juridiques emporte un renouvellement des pratiques.

La diversité des règles applicables aux situations internationales conduisent désormais les individus et les acteurs économiques à définir eux-mêmes, pour plus de sécurité juridique et dans le respect de la loi applicable, les termes de leurs relations : qu'il s'agisse des relations familiales (couples, enfants, successions) ou plus généralement des rapports économiques, commerciaux ou sociaux.

Cette multiplication des pratiques en droit international s'étend jusqu'aux rapports procéduraux, pour lesquels se développent de véritables stratégies procédurales. Elle touche parfois aussi les rapports entre personnes privées et personnes publiques, notamment les Etats.

C'est dans ce contexte de renouveau que le CEDIN de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense patronne les entretiens de droit et pratique afin d'ouvrir aux praticiens et aux universitaires un lieu d'échanges libres et constructifs autour du droit international privé d'aujourd'hui et de demain.

Orienté autour de la rencontre entre théorie et pratique, le thème de ces manifestations, au rythme d'un entretien par trimestre, ont vocation à évoluer chaque année, en fonction des besoins et de l'actualité juridique.

En 2014 les thèmes abordés seront : L'anticipation matrimoniale : le contrat préuptial / La saisie d'actifs d'Etats étrangers sur le sol français / L'obtention des preuves en France et à l'étranger / L'anticipation successorale.